

9h00 Accueil
Stéphane PIERRE-CAPS, Directeur de l'IRENEE
et Fabrice GARTNER, Doyen de la Faculté de droit de Nancy

Mots d'ouverture
Françoise SICHLER-GHESTIN, Conseiller d'Etat, Présidente de la
Cour administrative d'appel de Nancy
et Jean-François LAFAIX, Professeur de droit public, Université de
Lorraine

Matinée

Sous la présidence de Pierre TIFINE,
Professeur de droit public, Université de Lorraine

Introduction

9h30 *La notion d'exécution*, Christophe FARDET, Professeur de droit
public, Université de Lorraine

L'exécution entravée

9h50 *L'exécution des décisions de justice face à la prescription
(l'exemple de la fonction publique)*, Pascale ROUSSELLE, Présidente
du Tribunal administratif de Nancy

10h10 *L'exécution des décisions de justice face à l'ordre public*, Fanny
GRABIAS, Docteur en droit public, Université de Lorraine

10h30 *Pause*

11h00 *Les difficultés d'exécution du point de vue de l'Administration*,
Philippe MAHÉ, Préfet de Meurthe-et-Moselle

11h20 *Discussions avec le public*

Après-midi

Sous la présidence de Françoise SICHLER-GHESTIN
Conseiller d'Etat, Présidente de la Cour administrative d'appel de Nancy

L'exécution condamnée

14h00 *L'équilibre entre primauté et sécurité juridique dans l'exécution des
décisions de justice contraires au droit de l'Union*, Jean-Félix DELILE,
Maître de conférences en droit public, Université de Lorraine

14h20 *Le statut des décisions de justice contraires aux droits européens*,
Anne-Cécile CASTELLANI-DEMBÉLÉ, Premier conseiller des tribunaux
administratifs et cours administratives d'appel

14h40 *Discussions avec le public*

15h00 *Pause*

L'exécution à rebondissement

15h20 *Les difficultés d'exécution pour le juge administratif*, Arthur
DENIZOT, Conseiller au Tribunal administratif de Nancy

15h40 *Exécution et régularisation*, Olivier FUCHS, Conseiller à la Cour
administrative d'appel de Nancy

16h00 *L'injonction au principal, une simplification de l'exécution ?*, Jean-
François LAFAIX, Professeur de droit public, Université de Lorraine

16h20 *Débats*

16h40 *Rapport de Synthèse*, Fabrice GARTNER, Professeur de droit public,
Doyen de la Faculté de droit de Nancy, Université de Lorraine